

Rapport de la réunion plénière du mercredi 26 octobre 2022

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Lieven Acke, Pieter Daens, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Camille Dümm, Jeroen Jacobs, Nathalie Procureur, Bart Van Humbeeck, Steven Vanden Berghe, Marie-Paule Vandormael, Jean-François Wuillaume, membres

Membres présents par procuration

Thierry Lhoest, membre

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Mise à jour avis CNC 2019/02 – Succursales belges de sociétés étrangères : obligations comptables propres
- Mise à jour avis CNC 2018/06 - Succursales belges de sociétés de droit étranger : application du droit comptable belge – notion de succursale – obligation de publication
- Adaptation des modèles standards de comptes annuels pour les associations et fondations
- Succursales belges d'associations et de fondations étrangères : application du droit comptable belge – notion de succursale – obligation de publication – obligations comptables propres de la succursale